

*Initiatives ministérielles*

demande si cet exercice n'est pas un peu irréflecté de part et d'autre.

Je dois dire que, lorsque cette mesure législative a été proposée, j'ai entendu des arguments très simplistes à cet égard. Comme pour toute autre question complexe, il est beaucoup plus facile de terroriser les gens au sujet des répercussions d'une telle mesure que de prendre le temps de bien comprendre tout l'impact que cela peut avoir. Lorsque j'ai vu le projet de loi pour la première fois, j'ai réagi de la même façon que beaucoup de Canadiens. J'ai eu peur des conséquences de cette mesure sur le prix des médicaments au Canada.

J'ai ensuite commencé à étudier la question puisque je suis devenu membre du comité. Ce n'est pas un comité auquel j'ai choisi de siéger, mais les circonstances ont fait que j'en suis devenu membre, et l'expérience s'est avérée très formatrice puisque j'ai pu examiner les arguments présentés des deux côtés. En réalité, cette question est plus complexe que la façon dont mes collègues d'en face la présentent et dont leur expert américain l'a présentée.

D'ailleurs, j'ai trouvé cela assez intéressant que mes collègues d'en face, qui semblent très anti-américains parfois, fassent venir des États-Unis, la semaine dernière, un consultant qui n'aurait pas pu venir sans l'Accord de libre-échange. J'ai trouvé cela assez intéressant de voir que, lorsqu'ils sont en difficulté, ils font appel à des Américains pour les appuyer, et pourtant, la dernière chose que nous devrions faire, c'est utiliser un dollar américain pour donner un emploi à un Canadien. Prions le ciel que cela ne se produise jamais! Mais je m'éloigne du sujet.

Je crois comprendre qu'il y a un autre projet de loi et que nous aurons bientôt une autre séance de relations publiques en bas. Il y aura une conférence de presse, et c'est bien, mais parlons un peu du véritable enjeu ici. Parlons-en et essayons de brosser un tableau équilibré de cet enjeu.

Nous avons ici un conflit entre deux industries au Canada, dont l'industrie des médicaments brevetés, celle qui fait la recherche et qui met au point les nouveaux médicaments qui soulagent les gens de leur douleur et qui sauvent des vies. L'autre est l'industrie de la copie qui choisit les médicaments qui ont vraiment du succès et tâche d'en profiter en les fabriquant sans avoir fait aucun investissement. Voilà à quoi se résume essentiellement la question.

L'avantage pour le consommateur, évidemment, et avantage il y a, c'est que les fabricants de médicaments génériques peuvent les produire moins cher. Il y a donc un avantage pour le consommateur qui peut bénéficier de ces médicaments que les fabricants de médicaments brevetés ont déjà créés. Et c'est là que surgit le problème.

Le député d'en face parle de libre-échange. Le problème ne tient pas aux échanges commerciaux. Il tient plutôt à la propriété des droits pour les créateurs qui ont un droit de propriété sur ce qu'ils ont créé et le droit non seulement d'obtenir une rétribution pour le temps, l'énergie et l'investissement qu'ils y ont consacré, mais de s'assurer qu'ils récupèrent les coûts énormes des investissements requis pour mettre ces produits au point.

L'opposition tâche, à grand renfort d'arguments, de transformer le débat en combat entre les multinationales et les entreprises canadiennes. Il faut cependant nous poser une question. Le malade dont l'état de santé peut être sensiblement amélioré grâce à un médicament mis au point par une multinationale établie aux États-Unis ou ailleurs se demande-t-il si, oui ou non, le médicament a été mis au point au Canada? Je doute qu'il refuse de prendre le médicament, même s'il pouvait lui sauver la vie, parce qu'il a été créé par une société pharmaceutique multinationale, et qu'il préfère endurer des souffrances et mourir plutôt que de consentir à prendre des médicaments produits par une multinationale.

C'est vraiment un faux problème à mon avis. Le problème qui nous préoccupe en l'occurrence, c'est de sauver des vies et d'épargner des souffrances aux malades. Voilà vraiment ce dont nous devrions nous préoccuper.

On parle beaucoup des multinationales. En fait, il y a des fabricants de médicaments brevetés très prospères qui sont canadiens. Nous n'en avons pas beaucoup entendu parler de la part de l'opposition. Prenons une société comme la Quadra Logics Technologies Inc., établie à Vancouver, qui fait de très importants travaux de recherche sur le cancer. C'est une société canadienne, appartenant à des intérêts canadiens.

Oui, il y a des multinationales. Les grands de cette industrie sont des multinationales. Voilà la réalité. Mais que dire des emplois? Nous entendons beaucoup l'opposition dire que le gouvernement devrait faire quelque chose pour créer des emplois. Or, ces fabricants de médicaments brevetés emploient plus de 18 000 personnes dans notre pays, contre 2 500 pour les fabricants de produits génériques qui sont dominés par deux grandes sociétés. Chose intéressante, depuis l'entrée en vigueur du projet de loi C-22, il a été créé dans ce pays plus d'emplois dans l'industrie pharmaceutique de médica-